



De l'aide financière est disponible pour démarrer votre projet d'entreprise !

Nicolet, le 13 octobre 2022. — Un programme est en place afin de soutenir ceux et celles qui souhaitent devenir leur propre patron. Administrée par la MRC de Nicolet-Yamaska, la mesure Soutien au travail autonome (STA), offerte par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, permet aux personnes admissibles d'être accompagnées par l'équipe MRC Nicolet-Yamaska tout au long du processus pour se lancer en affaires. La mesure STA offre du soutien financier, de l'encadrement et des conseils techniques, afin d'encourager la création d'entreprises, la relève ou pour devenir travailleur autonome.

Plusieurs avantages sont possibles :

- Soutien financier sur une période maximale d'un an;
- Suivi individuel sur une période pouvant atteindre 2 ans.

« On est parti de presque rien quand on a décidé de se lancer et on ne voulait pas prendre de trop grands risques. La mesure STA était donc très avantageuse pour notre situation. Les conseillers de la MRC de Nicolet-Yamaska croyaient en notre projet autant que nous! Avoir sa propre entreprise procure un sentiment d'accomplissement qui n'a pas de prix. Nous créons de l'emploi et permettons à notre personnel d'évoluer également à nos côtés. Il faut être prêt à y mettre des efforts, mais les sacrifices en valent le coup », explique Sébastien Fréchette, le propriétaire de la boulangerie nicolétaine Le Galoto qui a bénéficié de la mesure.

De précieux conseils

« Participer à la mesure STA permet d'obtenir un soutien financier et des services-conseils offerts par des professionnels tout au long du processus de démarrage. Vous êtes peu familier avec les démarches pour réaliser votre projet et les différents aspects de gestion d'une entreprise? Nous allons vous aider à y voir plus clair », explique Ariane Fréchette, conseillère en développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Vous avez un projet innovateur qui correspond à un besoin dans votre milieu? Validez votre admissibilité auprès de la MRC Nicolet-Yamaska en contactant Ariane Fréchette, conseillère en développement économique au 819 386-8152 ou à l'adresse : a.frechette@mrcny.qc.ca.

- 30 -

Source : François Fournier
Conseiller en communication
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997, poste 2256
f.gervais@mrcny.qc.ca

Avec la participation financière de:

